

UN CALENDRIER ÉLECTORAL BIEN REMPLI POUR LES CITOYENS DE VAL-DE-TRAVERS

Ces prochains mois, le calendrier électoral sera chargé, avec plusieurs scrutins aux niveaux fédéral, cantonal et communal qui auront un impact sur le fonctionnement des autorités législative et exécutive de Val-de-Travers.

Après les élections fédérales du dimanche 22 octobre prochain, les citoyennes et les citoyens de notre commune seront à nouveau appelés aux urnes le dimanche 26 novembre pour deux objets:

- Le premier concerne l'initiative communale «+ de démocratie à Val-de-Travers» qui demande de changer le mode d'élection des membres du Conseil communal en passant de l'élection par le Conseil général à l'élection par le peuple selon le système de la représentation proportionnelle.
- Le deuxième a trait à l'élection complémentaire d'un membre au Conseil d'État. Le peuple neuchâtelois devra en effet choisir un successeur à Laurent Kurth, qui quittera le gouvernement cantonal le 29 février 2024.

Si l'élection d'un conseiller d'État est toujours un événement important, cette élection complémentaire résonne de manière particulière dans notre commune, un membre de son Conseil communal étant en lice. Dans l'hypothèse où Frédéric Mairy devait être élu à ce poste, se poserait alors la question de sa succession au sein de l'Exécutif communal et du calendrier à mettre en place, car les élections communales auront lieu le dimanche 21 avril 2024 pour une fin de législature le 30 juin prochain.

A priori, le Conseil communal devrait fonctionner à quatre entre le 1^{er} mars (entrée en fonction hypothétique de M. Mairy au Château de Neuchâtel) et le 30 juin 2024. Les services et les responsabilités du chef du dicastère de l'économie, des finances, de la cohésion sociale et de la santé (DEFCOS) seraient par conséquent répartis entre ses collègues pour quatre mois, jusqu'à l'entrée en fonction des nouvelles autorités communales. •

JOURNÉE DES NOUVEAUX HABITANTS SOUS LE SOLEIL

Le samedi 9 septembre dernier, 150 personnes ont participé à Noiraigue à la journée des nouveaux habitants et des personnes naturalisées organisée par les autorités communales pour souhaiter la bienvenue aux premiers et féliciter les seconds de leur accession à la nationalité suisse.

Cinq entités sont venues se présenter aux invités: l'Avivo (Association de défense et de détente des retraités), la Croix-Rouge neuchâteloise, la ludothèque, le tennis-club du Val-de-Travers ainsi que le service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers.

Entre jeux d'extérieur, apéritif, partie officielle et grillades, les participants ont eu l'occasion d'échanger entre nouveaux Vallonniers, nouveaux Suisses et autorités communales. Ce fut une belle journée. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Fleurier – Rue du Jet d'Eau 10
Fleurier – Rue de l'Hôpital 24
Fleurier – Rue de Sassel 3
Travers – Rue de la Promenade 7

DATES LIMITES OPPOSITION

23 octobre 2023
30 octobre 2023
30 octobre 2023
30 octobre 2023

CULTURE

THÉÂTRE DES MASCARONS

Le groupe théâtral des Mascarons (GTM) a été fondé en 1972 et prend ses quartiers dans la Maison des Mascarons à Môtiers. Après plusieurs décennies, la scène est toujours située dans la grange de cet ancien bâtiment. Son espace merveilleusement charpenté a su préserver son intimité et sa convivialité. Le GTM vous propose des créations maison ainsi que des productions extérieures.

Le théâtre des Mascarons a créé à fin 2019 son école: un «atelier-théâtre» pour les ados et «le Labo» pour les adultes. En 2022, le théâtre des Mascarons célèbre son 50^e anniversaire. •



(18/24)



INFORMATIONS PRATIQUES

Avis de recrutement 2024 pour les communes de Val-de-Travers, de La Côte-aux-Fées et des Verrières

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 2 novembre 2023 à 19h30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier.

Lors de cette soirée, vous serez informé-e en détail sur l'organisation du SDIS et de ses différentes activités. Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet), par téléphone (032 886 43 40) ou par courriel (ProtectionPopulation.VDT@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants: www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch

PROMENADES SENSIBLES

Le 13, 14 et 15 octobre, à Môtiers, auront lieu des «Promenades sensibles»

Dans le cadre d'un projet de l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne, conduit par Laura Pierini sous la direction du Dr Christophe Mager, des promenades sont organisées dans le but d'observer la ville et ses éléments à travers les sens. Totalement gratuites, ces expériences sont ouvertes à tout type de public intéressé à parcourir l'espace public avec un regard axé sur le sensible. Les participants pourront utiliser des outils comme l'écriture et le dessin pour transposer leurs sensations sur la carte topographique qui leur sera fournie.

Le lieu de départ sera la gare de Môtiers. Les inscriptions se font en scannant le QR code ou en envoyant un courriel à Laura.pierini@unil.ch. •



ANNONCES

MISES AU CONCOURS

Le Conseil communal met au concours pour la rentrée d'août 2024, plusieurs places d'apprentissage:

- un poste de forestier-ère-bûcheron-ne
- un poste d'apprenti-e socio-éducatif-ve (option enfance)
- deux postes d'apprenti-e agent-e d'exploitation
- cinq postes d'apprenti-e employé-e de commerce

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi